



# Assemblée Générale 2026

16 avril 2026

# Composition du bureau

- **Rodolphe BELMER**, Président Directeur Général
- **Pierre-Alain GERARD**, Directeur Général Adjoint Finances, Stratégies et Achats
- **Marie-José LEFEBVRE**, Directrice Juridique Groupe, Secrétaire de l'assemblée

## Scrutateurs :

- **BOUYGUES SA**, représentée par Didier CASAS
- **FCPE TFI ACTIONS**, représenté par Audrey ALONSO

# Composition du Conseil d'administration



RODOLPHE BELMER  
PDG



ORLA NOONAN



SCDM, rep. par  
CHARLOTTE BOUYGUES



OLIVIER ROUSSAT



DIDIER CASAS



OLIVIER BOUYGUES



MARIE ALLAVENA



BOUYGUES, rep. par  
STEPHANE STOLL



CORALIE PITON



MARIE-AUDE MOREL  
Représentant les salariés  
actionnaires



SOPHIE LEVEAUX  
Représentant les  
salariés



YOANN SILLON  
Représentant les salariés

- **11 MEMBRES**
- **55% de femmes** (sans prendre en compte les ARS et le censeur)
- **37,5% d'indépendants** (sans prendre en compte les ARS, l'ARSA et le censeur)

INDÉPENDANTES

ELU(E)

CENSEUR

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL

# Composition du Conseil d'administration à l'issue de l'Assemblée Générale



RODOLPHE BELMER  
PDG



ORLA NOONAN



SCDM, rep. par  
CHARLOTTE BOUYGUES



OLIVIER ROUSSAT



DIDIER CASAS



CYRIL BOUYGUES



MARIE ALLAVENA



BOUYGUES, rep. par  
STEPHANE STOLL



CORALIE PITON



MARIE-AUDE MOREL  
Représentant les salariés  
actionnaires



SOPHIE LEVEAUX  
Représentant les  
salariés



YOANN SAILLON  
Représentant les salariés

- **11 MEMBRES**
- **55% de femmes** (sans prendre en compte les ARS et le censeur)
- **37,5% d'indépendants** (sans prendre en compte les ARS, l'ARSA et le censeur)

INDÉPENDANTES

ELU(E)

CENSEUR

ADMINISTRATEURS REPRESENTANT L'ACTIONNAIRE PRINCIPAL

# Avertissement

Cette présentation contient des chiffres arrondis et des informations et déclarations prospectives sur le groupe TFI. Les déclarations prospectives sont des déclarations qui ne sont pas des faits historiques, et comprennent notamment : les projections financières, les prévisions et les estimations, ainsi que les hypothèses sur lesquelles elles reposent ; les déclarations relatives aux plans, aux objectifs et aux attentes concernant les opérations, les produits et les services futurs ; et les déclarations relatives aux performances futures du Groupe. Bien que la Direction Générale du groupe estime que les attentes reflétées dans ces déclarations prospectives sont raisonnables, les investisseurs sont avertis que les informations et déclarations prospectives sont soumises à divers risques et incertitudes, dont la plupart sont difficiles à prévoir et échappent généralement au contrôle du groupe, ce qui pourrait entraîner une différence significative entre les résultats et développements réels et ceux exprimés, sous-entendus ou projetés dans les informations et déclarations prospectives. Les investisseurs sont avertis que les déclarations prospectives ne constituent pas des garanties de performance future et qu'il convient de ne pas se fier indûment à ces déclarations. Sauf dans la mesure où la loi applicable l'exige, le groupe TFI ne prend aucun engagement de mettre à jour ou de réviser les projections, prévisions et autres déclarations prospectives contenues dans cette présentation.

# Ouverture de la séance

- Assemblée Générale réunie sur première convocation
- Quorum nécessaire pour la tenue d'une assemblée générale ordinaire et extraordinaire : atteint
- Feuille de présence : votes par correspondance et pouvoirs au Président

# Documents mis à disposition

- Le Document d'Enregistrement Universel (DEU) contenant les informations et documents destinés à être présentés à l'Assemblée Générale Mixte est consultable depuis le 11 mars 2026 sur le site internet de la société [www.groupe-tf1.fr](http://www.groupe-tf1.fr), rubrique Investisseurs/espace Actionnaires/Assemblée Générale
- Les documents et renseignements ont été mis à la disposition des actionnaires en vue de l'Assemblée sur le site internet de la société [www.groupe-tf1.fr](http://www.groupe-tf1.fr), rubrique Investisseurs/Assemblée Générale

# Liste des documents mis à disposition (1/2)

- le communiqué du 26 mars 2026 précisant les modalités de mise à disposition ou de consultation des documents préparatoires à l'assemblée générale,
- les insertions publiées au BALO du 2 mars, du 11 mars et du 30 mars 2026,
- les insertions publiées dans LES ECHOS du 2 mars et 30 mars 2026,
- l'insertion publiée dans le journal LES AFFICHES PARISIENNES du 30 mars 2026,
- la brochure d'avis de convocation et la copie des lettres de convocation adressées aux actionnaires détenant leurs actions sous la forme nominative et aux représentants du Comité Social et Economique, le 30 mars 2026,
- la copie des lettres de convocation adressées aux commissaires aux comptes le 30 mars 2026 et les accusés de réception,
- le document d'enregistrement universel 2025 (publié le 11 mars 2026),
- le rapport de gestion du Conseil d'Administration intégrant le rapport de durabilité,
- le tableau des résultats des cinq derniers exercices,
- les délégations accordées au Conseil d'Administration dans le domaine des augmentations de capital,
- le rapport du Conseil d'Administration sur le gouvernement d'entreprise,
- le rapport du Conseil d'Administration sur les rémunérations des mandataires sociaux au titre de l'année 2025, comprenant la rémunération du Président Directeur Général et le rapport sur les stock-options et actions de performance,

## Liste des documents mis à disposition (2/2)

- le rapport du Conseil d'Administration sur les principes de rémunération des mandataires sociaux au titre de l'année 2026,
- le descriptif du programme de rachat d'actions,
- le rapport du Conseil d'Administration sur les résolutions présentées à l'Assemblée Générale,
- les comptes individuels de l'exercice 2025 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- le projet d'affectation du résultat,
- les comptes consolidés de l'exercice 2025 comprenant le bilan, le compte de résultat et les annexes,
- les rapports des commissaires aux comptes,
- la liste des Administrateurs et de leurs fonctions dans d'autres sociétés, ainsi que la fiche de renseignements pour les Administrateurs dont le renouvellement de mandat ou la nomination figure à l'ordre du jour,
- le bilan social,
- le montant global, certifié exact par les commissaires aux comptes, des rémunérations versées aux dix personnes les mieux rémunérées,
- la liste des actions nominatives des dons, de parrainage et de mécénat,
- le nombre d'actions et de droits de vote au jour de l'avis de réunion,
- la liste des actionnaires,
- la feuille de présence, les pouvoirs des actionnaires représentés et les formulaires de vote par correspondance, ainsi que les attestations des intermédiaires habilités,
- le texte des résolutions,
- les statuts.

# Ordre du jour – Partie ordinaire

1. Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025,
2. Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025,
3. Affectation du résultat de l'exercice 2025,
4. Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce,
5. Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours ou attribués, au titre de l'exercice 2025, à M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général,
6. Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce, versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025,
7. Approbation de la politique de rémunération de M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général,
8. Approbation de la politique de rémunération des administrateurs,
9. Nomination, pour une durée de trois ans, de M. Cyril Bouygues en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Olivier Bouygues, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale,
10. Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la société, dans la limite de 10 % du capital social.

# Ordre du jour – Partie extraordinaire

11. Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions,
12. Modification de l'article 21 des statuts de la société,
13. Pouvoirs pour dépôts et formalités.

# Sommaire

1. Revue des activités
2. Résultats financiers
3. Point sur la stratégie et perspectives
4. Bilan RSE
5. Rapport des commissaires aux comptes
6. Rapport du Comité de Sélection et de Rémunération
7. Questions / Réponses
8. Résolutions : présentation et vote

01

**Revue des activités**

# Faits marquants 2025

## Leadership d'audiences renforcé



FRDA<50

**34,5%**

⤴ +1,0 pt vs FY 2024

25-49 ans

**30,9%**

⤴ +0,4 pt vs FY 2024



4+

**18,7%**

⊖ 2024  
⤴ +0,1 pt vs 2023



4+

**>2%**

depuis l'arrivée sur  
le canal n°15 de la TNT

## Reach en hausse



4+

**60 M**

TVSP\*/mois  
en moyenne en 2025  
⤴ +0,4m vs 2024

15-34 Y/O

**15 M**

TVSP\*/mois  
en moyenne en 2025  
⤴ +0,2m vs 2024



⤴ **38 M**

streamers/mois  
en moyenne en 2025  
vs 33m en 2024

**42 M**

streamers en  
octobre 2025,  
nouveau record

## Chiffre d'affaires consolidé quasi-stable

à périmètre et change constants

CA consolidé du Groupe

**2 297 M€**

-2,5% vs FY 2024  
-0,8% à périmètre  
et change constants

## CA publicitaire impacté par la baisse structurelle du marché linéaire, exacerbée par un environnement instable

CA publicitaire du Groupe

**1 574 M€**

-4,3% (-70 M€)  
vs FY 2024

## Forte croissance dans le digital

CA publicitaire de TF1+

⤴ **+35,8%**

vs FY 2024

## Bonne dynamique de Studio TF1

CA Studio TF1

**376 M€**

⤴ +9,2% vs FY 2024

## Atteinte de l'objectif de marge révisé

Marge des activités

**11,0%**

vs. objectif compris entre 10,5% et 11,5%

## Situation financière renforcée

Excédent financier net

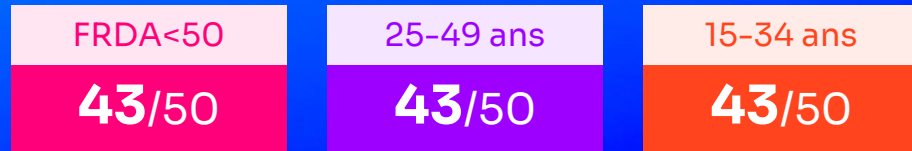
**515 M€**

⤴ +9 m€ sur un an

# ATTEINTE DES OBJECTIFS RÉVISÉS 2025

# Leadership d'audiences maintenu en 2025

Meilleures audiences sur cibles



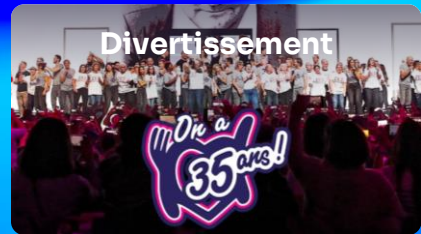
Meilleures audiences dans tous les genres\*



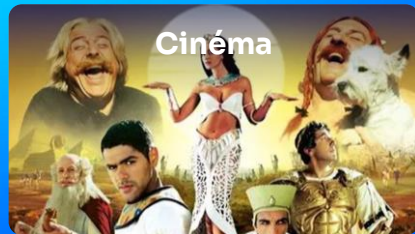
**jusqu'à 7,8m**  
de téléspectateurs



**jusqu'à 7,1m**  
de téléspectateurs

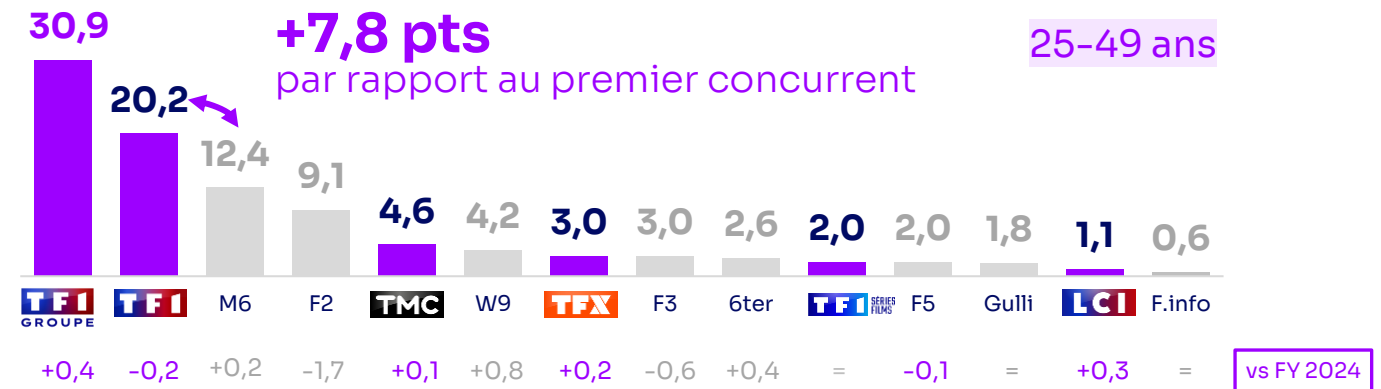
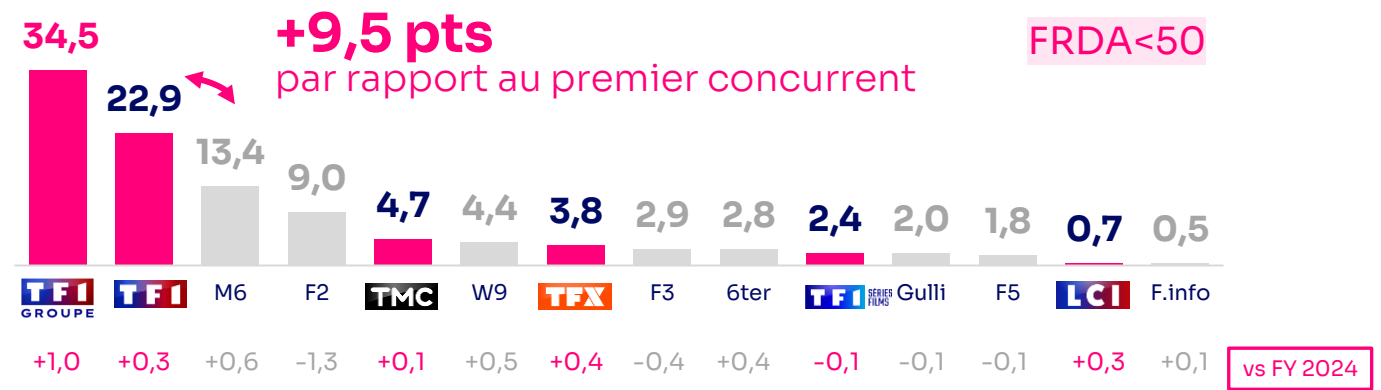


**8,4m**  
de téléspectateurs



**jusqu'à 5,5m**  
de téléspectateurs

Ecart significatif vs le principal concurrent commercial



# Update sur le streaming

Stratégie linéaire & streaming vertueuse

25-49 ans

LINÉAIRE — **TF1** — NON-LINÉAIRE



QUOTIDIENNES **PLUS BELLE LA VIE**  
*encore plus belle*



⌚ +3 pts vs. 24

DIVERTISSEMENT **Star Academy**



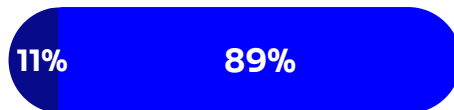
⌚ +1 pt vs. 24

FICTION FRANÇAISE **HPI**  
*HAUT POTENTIEL INTELLECTUEL*



⌚ +3 pts vs. 24

TV RÉALITÉ **JLC FAMILY**



Moyenne 2025

Non-linéaire = Streaming + time-shifting + enregistrements

Le direct comprend également la diffusion sur les chaînes TNT pour *Plus belle la vie*

*JLC Family* : Seule sur TFX en septembre-octobre

# TF1+

Des progrès sur l'ensemble des piliers de valeur

Notoriété	Visibilité	Consommation	Inventaires pub.	Monétisation
<p>NOTORIÉTÉ ASSISTÉE<sup>1</sup></p> <p><b>81%</b></p> <p>⌚ +3 pts vs octobre 2024</p>	<p>TÈRE VISIBILITÉ<sup>2</sup></p> <p><b>69%</b></p> <p>⌚ +11 pts vs décembre 2024</p>	<p><b>38M</b> STREAMERS<sup>3</sup> moyenne mensuelle en 2025</p> <p>⌚ vs 33M en 2024</p> <p><b>42M</b> STREAMERS en octobre 2025, nouveau record</p> <p><b>1,2Md</b> HEURES VUES<sup>3</sup></p> <p>⌚ +12% vs 2024 (site centric<sup>4</sup>)</p>	<p>DURÉE DE PUBLICITÉ</p> <p><b>5'14</b> MIN/HEURE moyenne 2025</p> <p>⌚ +15% vs 2024</p> <p>vs objectif de ~6min à terme</p>	<p>CPM</p> <p><b>13,5€</b> moyenne 2025</p> <p>⌚ -1% vs 2024</p> <p>vs objectif de ~15€ à terme</p>

➤ CHIFFRE D'AFFAIRES PUBLICITAIRE **198 M€** +36%

<sup>1</sup> Baromètre image TF1+ | Panel Toluna en décembre 2025

<sup>2</sup> Panel BVA Janvier 2026 - Première visibilité de TF1+ sur les télévisions connectées en % des foyers

<sup>3</sup> Médiamétrie Restit TV / Tous contenus watermarqués à la demande des broadcasters (replay, droits longs, extraits) / Hors Live OTT / Vision éditeur

<sup>4</sup> Inclut tous les usages streaming non mesurés par Médiamétrie (contenus spécifiques AVOD, contenus agrégés, consommation hors France) / Hors Live / Hors Canal+, Molotov et Apps OTT FAI

# STUDIO TFI | **F**aits marquants de l'année 2025

Chiffre d'affaires  
**376 M€**  
en 2025  
+9% sur un an

ROCA de  
**40 M€**  
en 2025  
+2 M€ sur un an

## Fiction

Production



TFI TFI+  
NETFLIX



NETFLIX



prime video



HBO  
max



Paramount+



france.tv



JOHNSON  
PRODUCTION  
GROUP

TFI



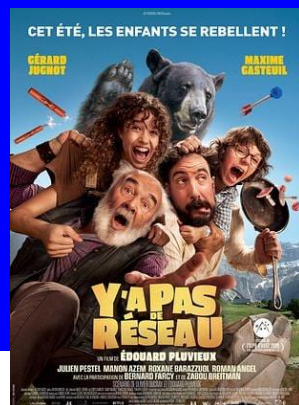
Distribution

abc

## Cinéma



~1,2m  
billets vendus



~705k  
billets vendus



~490k  
billets vendus

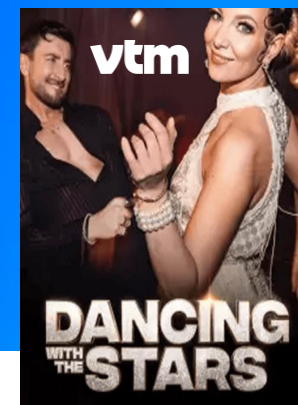


~470k  
billets vendus

## Non-scénarisé



france.tv



vtm

DANCING  
WITH THE  
STARS

02

**Résultats financiers**

# Chiffre d'affaires consolidé par secteur

(M€)	T4 2025	T4 2024	VAR.%	2025	2024	VAR.%
<b>Média</b>	<b>535</b>	<b>612</b>	<b>-12,6%</b>	<b>1 921</b>	<b>2 011</b>	<b>-4,5%</b>
<i>Chiffre d'affaires publicitaire</i>	<i>453</i>	<i>497</i>	<i>-9,0%</i>	<i>1 574</i>	<i>1 644</i>	<i>-4,3%</i>
<i>Dont chiffre d'affaires publicitaire TF1+</i>	<i>64</i>	<i>50</i>	<i>+26,9%</i>	<i>198</i>	<i>146</i>	<i>+35,8%</i>
<i>Chiffre d'affaires média hors publicité</i>	<i>83</i>	<i>115</i>	<i>-28,4%</i>	<i>347</i>	<i>368</i>	<i>-5,6%</i>
<b>Studio TF1</b>	<b>164</b>	<b>153</b>	<b>+7,0%</b>	<b>376</b>	<b>345</b>	<b>+9,2%</b>
<i>France</i>	<i>39</i>	<i>43</i>	<i>-8,8%</i>	<i>103</i>	<i>101</i>	<i>+2,5%</i>
<i>International</i>	<i>124</i>	<i>110</i>	<i>+13,2%</i>	<i>273</i>	<i>244</i>	<i>+11,9%</i>
<b>CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL<sup>1</sup></b>	<b>699</b>	<b>765</b>	<b>-8,7%</b>	<b>2 297</b>	<b>2 356</b>	<b>-2,5%</b>

19 <sup>1</sup> -0,8% à périmètre et change constants, à fin décembre (-2,3% pour Média et +6,5% pour Studio TF1 à périmètre constant)

<sup>2</sup> Contre 24M€ en 2024

## MÉDIA

### Publicité

- **Maintien de la forte croissance du chiffre d'affaires de TF1+ (+36%)**
- **Linéaire impacté par la baisse structurelle du marché, exacerbée par un environnement instable (en particulier au T4)**

**Hors publicité : bonne performance durant les neuf premiers mois**, ensuite impactée par la déconsolidation de My Little Paris et Play2

## STUDIO TF1

- **France : en croissance** avec notamment la livraison de *De rockstar à tueur* et de *Tout pour la lumière* à Netflix
- **International : contribution de JPG** (44 millions d'euros<sup>2</sup>), avec une activité concentrée sur le S2

## GROUPE

- **CA consolidé quasi-stable à périmètre et change constants**

# Résultat opérationnel courant des activités par secteur

(M€)	T4 2025	T4 2024	VAR.	2025	2024	VAR.
<b>Média</b> Dont coût des programmes	<b>41</b> -305	<b>68</b> -315	<b>-27</b> +10	<b>212</b> -967	<b>259</b> -986	<b>-47</b> +19
<i>Taux de marge</i>	<i>7,6%</i>	<i>11,0%</i>	<i>-3,5 pts</i>	<i>11,0%</i>	<i>12,9%</i>	<i>-1,8 pts</i>
<b>Studio TF1</b>	<b>20</b>	<b>31</b>	<b>-11</b>	<b>40</b>	<b>38</b>	<b>+2</b>
<i>Taux de marge</i>	<i>12,5%</i>	<i>20,4%</i>	<i>-7,9 pts</i>	<i>10,7%</i>	<i>11,1%</i>	<i>-0,3 pts</i>
<b>RÉSULTAT OPÉRATIONNEL COURANT DES ACTIVITÉS TOTAL</b>	<b>61</b>	<b>99</b>	<b>-38</b>	<b>252</b>	<b>297</b>	<b>-45</b>
<i>Taux de marge</i>	<i>8,7%</i>	<i>12,9%</i>	<i>-4,2 pts</i>	<i>11,0%</i>	<i>12,6%</i>	<i>-1,6 pts</i>

## MÉDIA

Impact de la baisse du chiffre d'affaires publicitaire linéaire atténué par :

- Une gestion active du portefeuille d'activités, générant 38 M€ de plus-values (vs 27 M€ en 2024 liée à Ushuaïa)
- Contrôle strict des coûts

## STUDIO TF1

- Marge des activités globalement stable sur un an

## GROUPE

- Recul du ROCA reflétant la baisse du chiffre d'affaires publicitaire
- Marge des activités de 11% : objectif révisé atteint

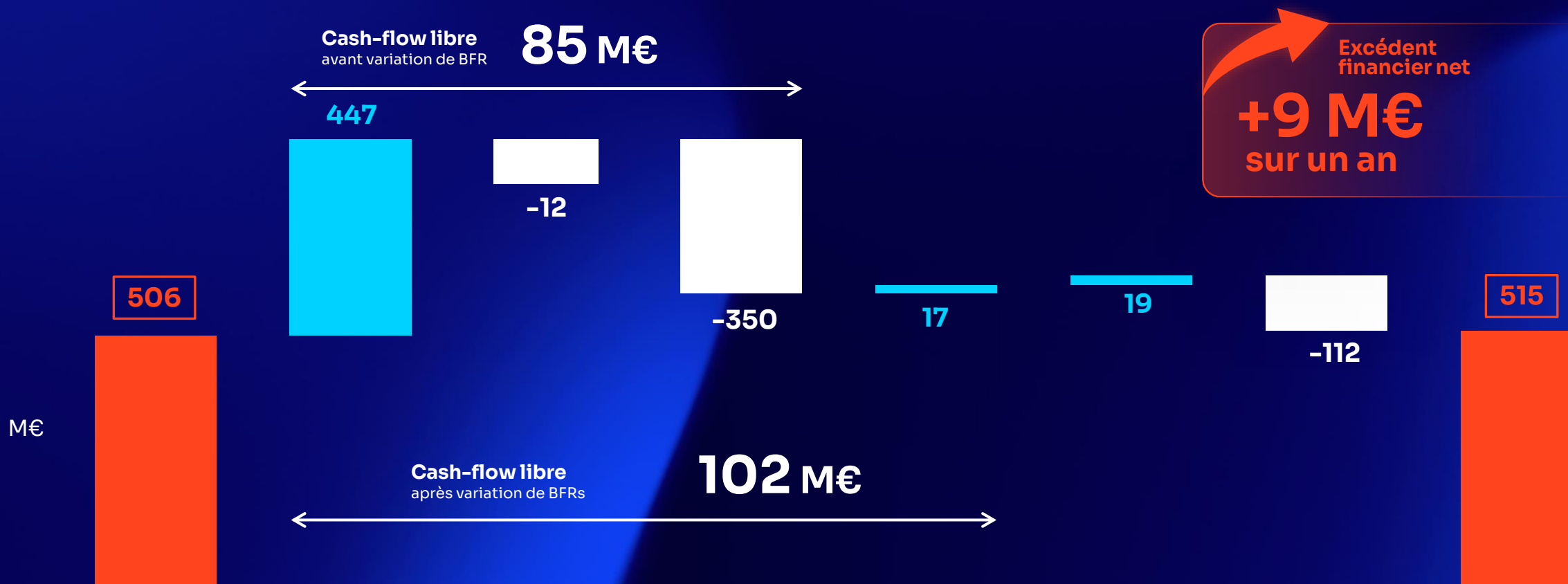
# Compte de résultat consolidé

(M€)	T4 2025	T4 2024	VAR.	2025	2024	VAR.
<b>Chiffre d'affaires consolidé<sup>1</sup></b>	<b>699</b>	<b>765</b>	<b>-8,7%</b>	<b>2 297</b>	<b>2 356</b>	<b>-2,5%</b>
Coût des programmes	-305	-315	+10	-967	-986	+19
Autres charges, amortissements et provisions	-333	-352	+19	-1 078	-1 073	-5
<b>Résultat opérationnel courant des activités</b>	<b>61</b>	<b>99</b>	<b>-38</b>	<b>252</b>	<b>297</b>	<b>-45</b>
<i>Marge des activités</i>	<i>8,7%</i>	<i>12,9%</i>	<i>-4,2 pts</i>	<i>11,0%</i>	<i>12,6%</i>	<i>-1,6 pts</i>
Amortissements et dépréciations des actifs incorporels reconnus lors des acquisitions	-2	-6	+5	-10	-8	-2
<b>Résultat opérationnel courant</b>	<b>59</b>	<b>93</b>	<b>-33</b>	<b>242</b>	<b>289</b>	<b>-47</b>
Autres charges et produits opérationnels	-1	1	-2	-9	-18	+10
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>58</b>	<b>93</b>	<b>-35</b>	<b>233</b>	<b>271</b>	<b>-38</b>
Produit de l'excédent financier / coût de l'endettement financier net	2	2	0	7	16	-8
Autres produits et charges financiers	-4	-2	-2	-5	-8	+3
Impôt	-10	-27	+17	-64	-67	+3
Quote-part de résultat des sociétés mises en équivalence	-7	-2	-5	-7	-1	-6
<b>Résultat net</b>	<b>39</b>	<b>64</b>	<b>-25</b>	<b>165</b>	<b>211</b>	<b>-45</b>
<b>Résultat net part du groupe (hors surtaxe exceptionnelle)</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>-30</b>	<b>168</b>	<b>206</b>	<b>-38</b>
Surtaxe exceptionnelle <sup>2</sup>	0	0	0	-15	0	-15
<b>Résultat net part du groupe (dont surtaxe exceptionnelle)</b>	<b>30</b>	<b>60</b>	<b>-30</b>	<b>153</b>	<b>206</b>	<b>-53</b>

<sup>1</sup> -0,8% à périmètre et change constants, à fin décembre

<sup>2</sup> Contribution exceptionnelle relative à l'impôt sur les sociétés françaises prévue par la loi de finances pour 2025

# Situation financière solide à fin décembre 2025



Excédent financier net 01/01/2025	CAF nette <sup>1</sup>	Remboursement des obligations locatives	Investissements d'exploitation nets	Variation des BFRs d'exploitation et d'immobilisations	Acquisitions / Cessions	Dividende / Divers	Excédent financier net 31/12/2025
2024	518	-9	-280	-38	-61	-129	515

Proposition  
d'augmentation du  
dividende de 5%  
sur un an

133 M€<sup>1</sup>

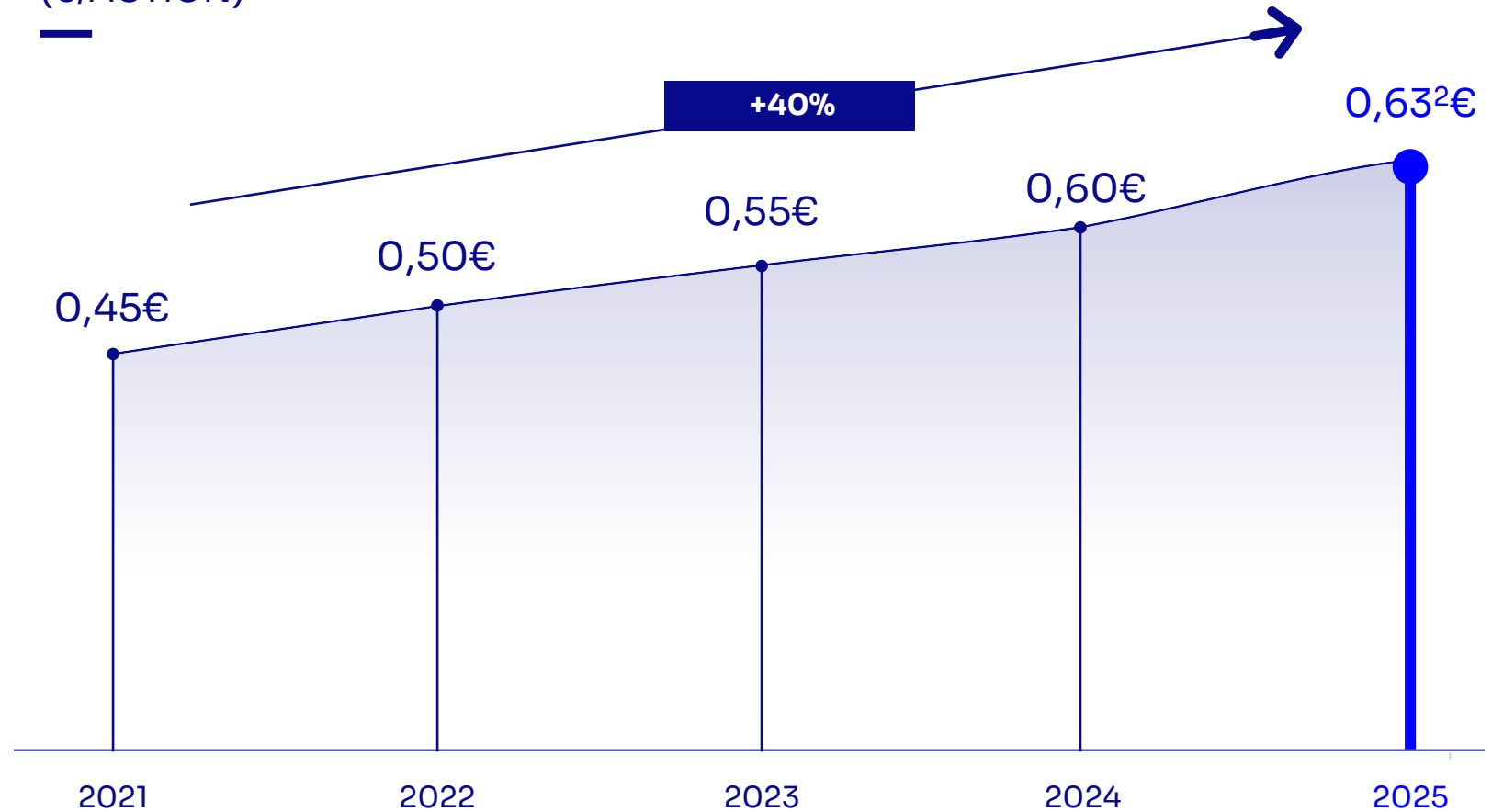
0,63€<sup>2</sup>  
PAR ACTION

<sup>1</sup> Sur la base de 211 284 237 actions au 31/12/2025

<sup>2</sup> Proposition soumise à l'approbation de l'Assemblée Générale des actionnaires du 16 avril 2026

<sup>3</sup> Basé sur le prix de clôture de l'action au 31/12/N-1

## ÉVOLUTION 2021-2025 (€/ACTION)



### TAUX DE RENDEMENT<sup>3</sup>

5%

7%

8%

8%

8%

03

**Point sur la stratégie  
et perspectives**

# Linéaire : consolider notre part de marché dans un marché publicitaire TV en déclin

## Avec nos franchises puissantes

générant des inventaires publicitaires premium sur les cibles commerciales

Franchises phares



Fiction française premium



Offre solide sur le sport



## Avec une nouvelle segmentation de notre offre publicitaire

**TF1 PRIME**

Inventaires prime-time uniques



Offrir le meilleur ROI à la TV :

6,6 €

**REACH**

Offre multi-chaînes



Maximiser le reach des campagnes publicitaires

# Etablir TF1+ comme la destination de référence pour le grand public et les annonceurs



## AUGMENTER LA CONSOMMATION

### Etendre la distribution des contenus du Groupe

#### Accords de distribution

**NETFLIX**

Accord de distribution inédit avec Netflix (chaînes du groupe TF1 & contenus TF1+)

Lancement à l'été 2026

### Enrichir le catalogue de TF1+ avec des contenus complémentaires

#### Agrégation

LE FIGARO TV

A+E NETWORKS

L'EQUIPE

LCP ASSEMBLÉE NATIONALE

arte.tv

PUBLIC SENAT

DEEZER

+ autres partenariats à venir

Offre de contenus de la plateforme :

**>35K** heures de programmes à tout moment



## AMÉLIORER LA MONÉTISATION

### Développer de nouvelles formes de monétisation

#### Montée en puissance du micro-paiement

Enrichissement du catalogue de contenus éligibles

Maximisation de la visibilité de l'offre grâce à l'éditorialisation

Déploiement sur l'ensemble des box des opérateurs télécom



Solutions de paiement intégrées pour faciliter le parcours d'achat

### Répondre aux besoins des annonceurs, de la notoriété à l'acte d'achat

#### Nouveaux formats pub sur TV Connectées



"Send to phone"



"Carousel Retail Ads"

"Quiz show"

# Améliorer notre achetableté aussi bien sur le linéaire que sur le digital et adresser un nouveau segment de marché

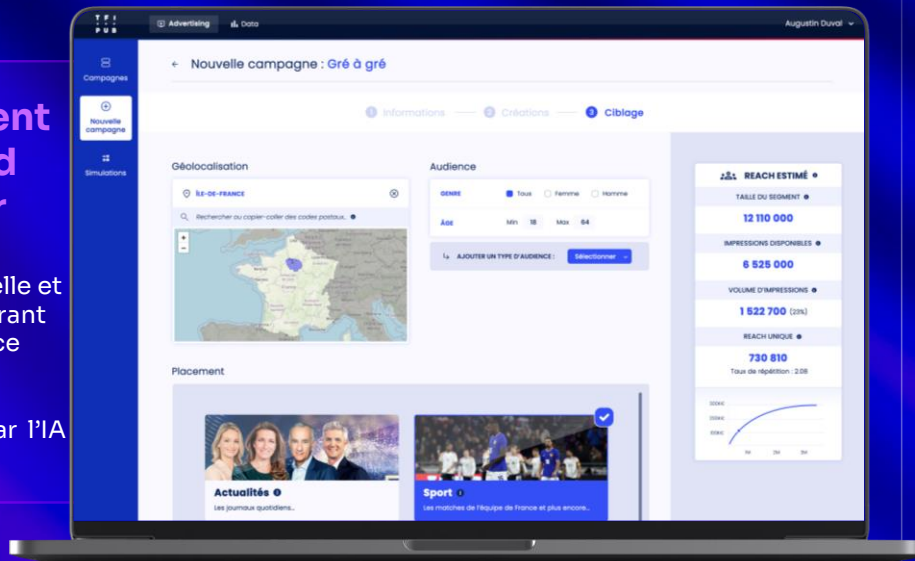


## Améliorer notre achetableté



### Lancement de TF1 Ad Manager

Plateforme transactionnelle et servicielle offrant une expérience simplifiée et compétitive, augmentée par l'IA



Janvier

Parcours Agence

Avril

Parcours PME



## Attirer de nouveaux annonceurs



Adresser la mid-tail à travers un parcours dédié



Offre ciblée et simple d'utilisation avec un parcours d'achat optimisé



4 leviers

Réseaux

Agences de communication locales

Régies pub locales

Campagnes pub massives



Equipe Midtail dédiée réduite s'appuyant sur une force de vente externalisée



Objectifs

Accroître nos revenus pub

Diversifier notre portefeuille de clients

Avril

Lancement

Septembre

Déploiement

## Priorités 2026



Pérenniser l'activité de production en France, avec les partenaires historiques



Poursuivre l'élargissement du portefeuille de clients notamment via des collaborations avec les plateformes



Développer l'activité de production et de distribution cinématographiques

## Perspectives

### Livraisons 2026

Quotidiennes, fictions et contenus non-scénarisés premium pour des diffuseurs en France et à l'international ainsi que pour des plateformes de streaming



Line-up cinématographique ambitieux, pour accompagner le lancement de la nouvelle activité de distribution en salles



Pour le plaisir

Les Gendarmes

Moulin

Camembert

# Guidance 2026

Fort de sa stratégie, de ses nouvelles initiatives digitales, et de sa situation financière solide, les objectifs du Groupe sont les suivants :



**Croissance soutenue à deux chiffres du chiffre d'affaires digital**



**Viser une politique de dividendes en croissance dans les prochaines années**

Dans un contexte d'évolution rapide des usages et compte-tenu d'un environnement macro-économique et politique demeurant instable, le marché de la publicité linéaire devrait rester sous forte pression en 2026.



Dans cette phase de transition vers le digital, le Groupe entend **maintenir en 2026 sa marge des activités hors plus-values à un niveau « *mid-to-high single digit* »**, selon l'évolution du marché linéaire.

04

## **Bilan RSE**

Reporting rapport de durabilité / CSRD et actions RSE

# Mise en conformité avec la CSRD

## Bilan de la 2<sup>ème</sup> année d'application

### Contexte d'incertitude réglementaire

- **Poursuite de la réponse à la norme** sur le modèle de l'an passé
- Réponse volontaire sur **les contenus et la publicité**

### Amélioration continue du reporting

- **Synthèse et reformulation des IRO** (impacts, risques et opportunités)
- Ajout d'infographies et d'un **tableau de synthèse** des indicateurs

### Conclusions des Commissaires Aux Comptes

- Amélioration de **l'exhaustivité du périmètre** vs 2024
- **Aucune réserve ni observation** sur le rapport

# Notre stratégie RSE

## 3 axes clés

**Contribuer à la  
transition écologique**

**Agir en faveur d'une  
société plus unie**

**Consolider notre rôle  
de média de confiance**

## Environnement

### Contribuer à la transition écologique

#### Décarboner nos activités et notre secteur

32% des heures de production internes éco-produites en 2025\*

\*sur un objectif de 100% en 2028



#### Sensibiliser nos publics à la transition écologique



Plateau « Demain » sur l'énergie houlomotrice

+1100 sujets environnement dans les Journaux Télévisés

#### Promouvoir une publicité plus responsable

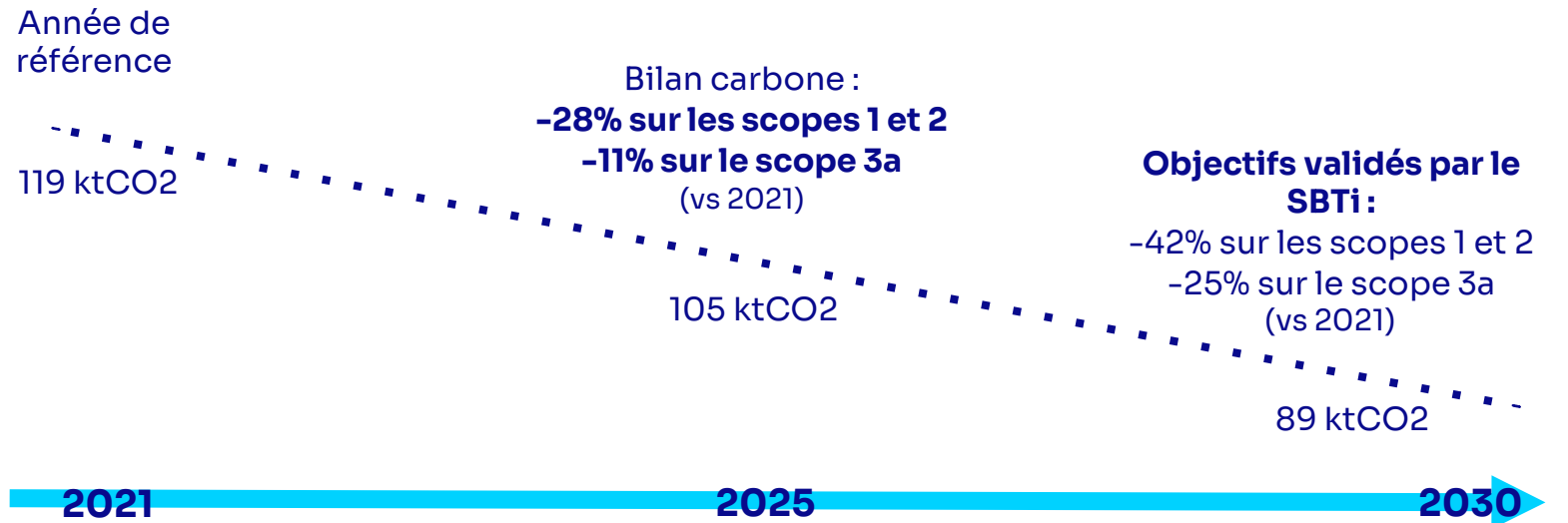


Distinction « Diamant » du Syndicat des Régies Internet : plus haut niveau de maturité pour la profession

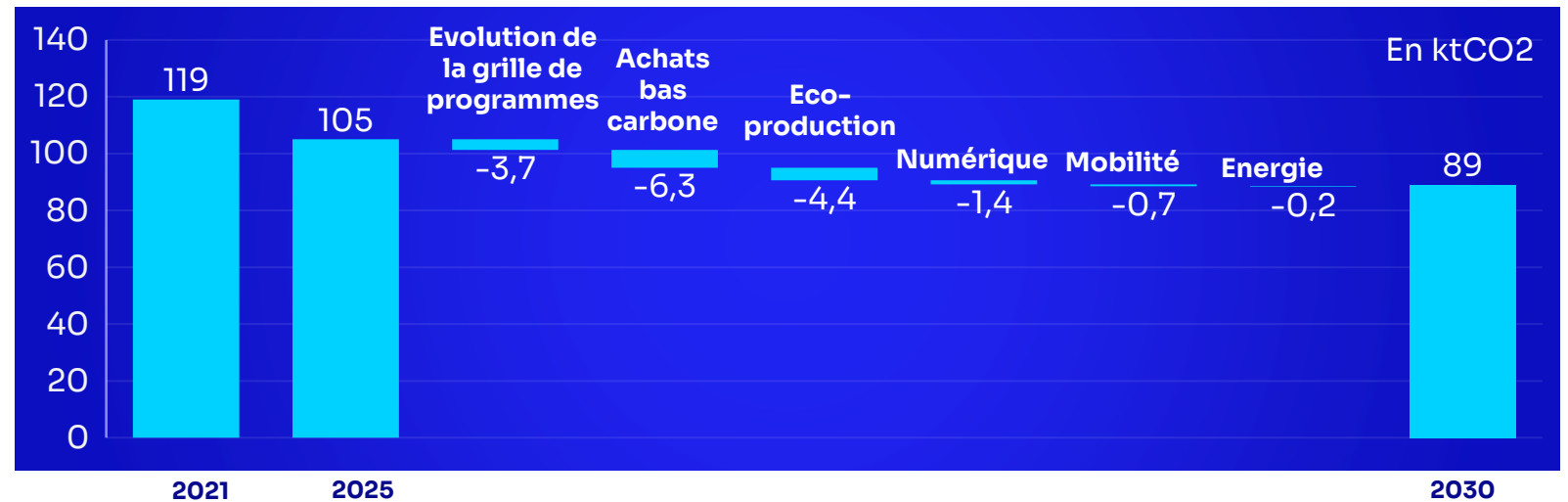
# Environnement

Contribuer à la transition écologique

## Trajectoire de décarbonation du groupe TFI



## Contribution par leviers de décarbonation



**Social & sociétal**

**Agir en faveur d'une  
société plus unie**

**&**

**Consolider notre  
rôle de média de  
confiance**

## Représenter la société française et favoriser la cohésion nationale



5ème promotion  
des Expertes dans  
l'Info



Coupe du Monde  
féminine de  
Rugby



8ème édition du  
plus beau marché

Emissions de  
flux et séries  
quotidiennes



## Assurer une information fiable, de référence, innovante et lutter contre la désinformation



Lancement des podcasts de l'Info sur TF1+

6,2M d'abonnés sur TikTok pour  
TF1 Info et LCI

**Contre les fake news :**  
**+600 articles** des Vérificateurs sur TF1 Info en 2025

05

**Rapport des  
Commissaires aux  
comptes**

# Rapport émis par le collège des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2025

## Informations en matière de durabilité

- Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

## Pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

- Rapport sur les comptes annuels (1<sup>ère</sup> résolution)
- Rapport sur les comptes consolidés (2<sup>ème</sup> résolution)
- Rapport sur les conventions réglementées (4<sup>ème</sup> résolution)

## Pour la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

- Rapport sur la réduction du capital (11<sup>ème</sup> résolution)

# Informations en matière de durabilité

Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

PARTIE 4.6 – PAGES 266 À 269 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

## Objet

Notre mission consiste à mettre en œuvre les travaux nécessaires à l'émission d'un avis, exprimant une assurance limitée, portant sur :

- La conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par TFI pour déterminer les informations publiées (analyse de double matérialité),
- La conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS,
- Le respect des exigences de publication prévue à l'article 8 règlement (UE) 2020/852 au titre de la taxonomie verte.

## Conclusion sur la conformité aux ESRS du processus mis en œuvre par TFI pour déterminer les informations publiées (analyse de double matérialité)

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité du processus mis en œuvre par TFI avec les ESRS.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Le processus d'analyse de double matérialité, notamment les travaux de benchmark menés par TFI sur l'exercice 2025 ;
- Le processus d'évaluation de la matérialité d'impact et de la matérialité financière.

# Informations en matière de durabilité

Rapport de certification des informations en matière de durabilité et de contrôle des exigences de publication des informations prévues à l'article 8 du règlement (UE) 2020/852

PARTIE 4.6 – PAGES 266 À 269 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025

## Conclusion sur la conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions ou incohérences importantes concernant la conformité des informations en matière de durabilité avec les ESRS.

Les éléments suivants ont fait l'objet d'une attention particulière :

- Informations fournies en application des normes environnementales (ESRS E1 à E5) : changement climatique et éco-conception des contenus et des événements ;
- Informations fournies en application des normes sociales (ESRS S1 à S4) : sensibilisation des publics aux enjeux environnementaux et sociétaux, publicité responsable, représentation des minorités et de la diversité, protection des données de l'ensemble des parties prenantes.
- Informations fournies en application de la norme relative à la conduite des affaires (ESRS G1) : indépendance de la presse et éducation aux médias.

## Conclusion sur le respect des exigences de publication prévue à l'article 8 règlement (UE) 2020/852 au titre de la taxonomie verte

Sur la base des vérifications que nous avons opérées, nous n'avons pas relevé d'erreurs, omissions, incohérences importantes concernant le respect des exigences de l'article 8 du règlement (UE) 2020/852.

# Rapport émis pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

## Rapport sur les comptes annuels

PARTIE 6.6 – PAGES 392 À 397 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025 – 1<sup>ÈRE</sup> RÉOLUTION

### Opinion

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

### Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2-1 « Comparabilité des comptes » de l'annexe aux comptes annuels qui expose les incidences liées au changement de méthode comptable relatif à la première application du règlement ANC n° 2022-06.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- L'évaluation des titres de participation ;
- Les programmes et droits ;
- Les recettes publicitaires Antenne.

Notre rapport décrit, pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

### Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons l'exactitude et la sincérité des informations fournies en application du code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur.

# Rapport émis pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

## Rapport sur les comptes consolidés

PARTIE 6.3 – PAGES 360 À 364 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025 – 2<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION

### Opinion

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

### Justification des appréciations – Points clés de l'audit

Nous avons estimé comme points clés de l'audit :

- Les programmes et droits ;
- Les recettes publicitaires Médias.

Notre rapport décrit, pour chacun des risques identifiés, les réponses que nous avons apportées dans nos contrôles face à ces risques.

### Vérifications spécifiques

Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

# Rapport émis pour la partie ordinaire de l'Assemblée Générale

## Rapport sur les conventions réglementées

PARTIE 3.3 – PAGES 110 À 112 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025 – 4<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION

### Objet

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions.

### Conventions soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale

*Autorisées par votre Conseil d'administration au cours de l'exercice écoulé :*

- Convention de services communs avec la société Bouygues (exercice 2026) ;
- Convention d'utilisation des avions détenus ou loués par la société Airby (exercice 2026).

### Conventions déjà approuvées par l'Assemblée Générale

*Dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé :*

- Convention de services communs avec la société Bouygues (exercice 2025) ;
- Convention d'utilisation des avions détenus ou loués par la société Airby (exercice 2025).

# Rapport émis pour la partie extraordinaire de l'Assemblée Générale

## Rapport sur la réduction de capital

PARTIE 7.7 – PAGE 421 DU DOCUMENT D'ENREGISTREMENT UNIVERSEL 2025 – 11<sup>ÈME</sup> RÉOLUTION

### Objet

Votre conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article L. 22-10-62 du Code de commerce.

### Diligences

Nos diligences ont consisté notamment à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée sont régulières.

### Conclusion

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

06

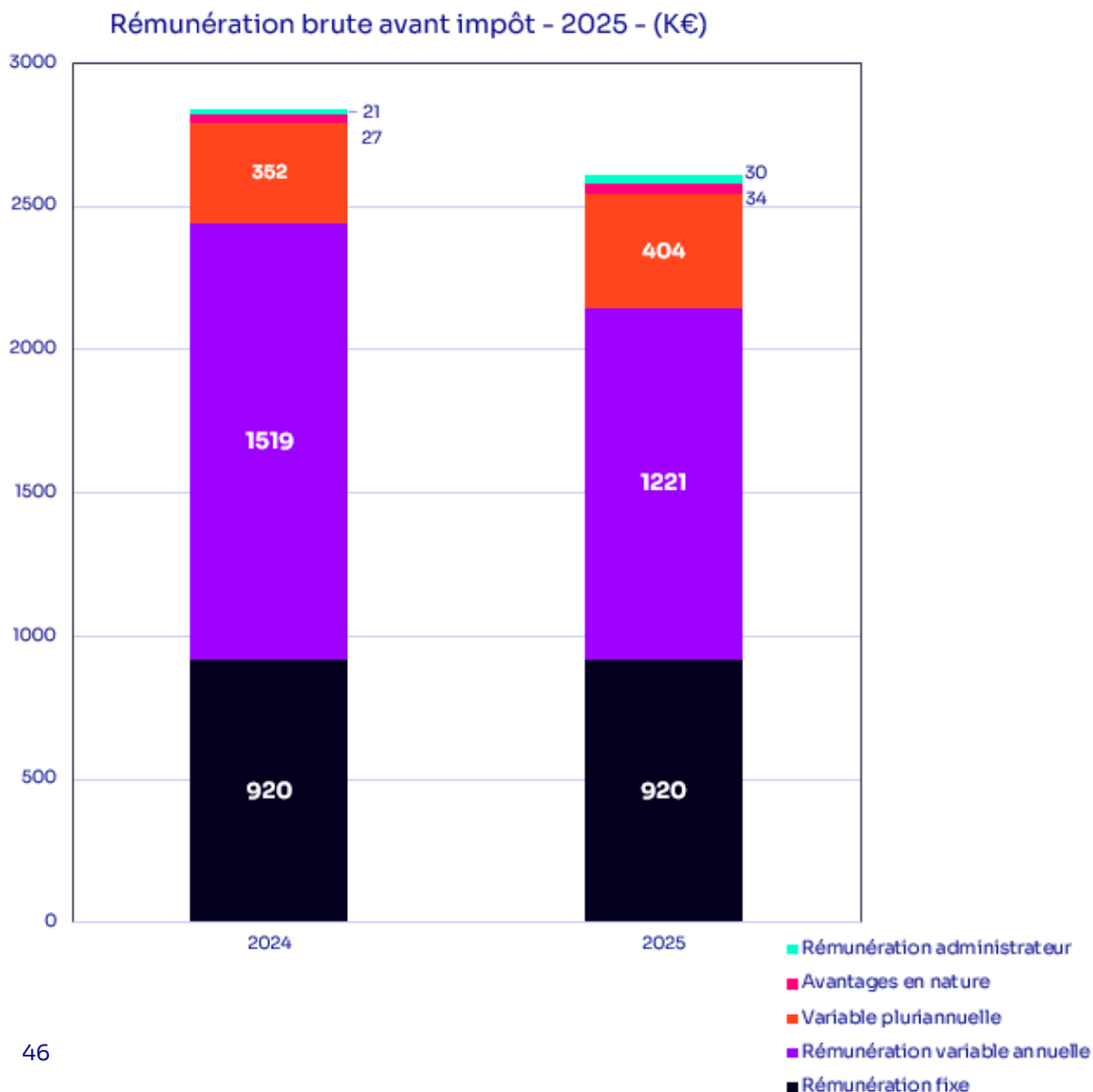
**Rapport du Comité de  
Sélection et des  
Rémunérations**

# Rémunération de Rodolphe Belmer – Ex post

Éléments constituant la rémunération de Rodolphe Belmer en 2025 au titre de son mandat de PDG

- Rémunération fixe + Rémunération variable annuelle
- Rémunération à long terme (actions de performance)
  - Attribution d'un plan de rémunération long terme 2025-2027
  - Acquisition d'actions au titre du plan de rémunération long terme 2023-2025
- Retraite complémentaire en actions
- Pas d'indemnité de prise, cessation ou changement de fonction
- Pas d'indemnité de non-concurrence
- Pas de rémunération annuelle différée

# Rémunération de R. Belmer en 2025



## Sous réserve de l'approbation de la résolution n°5 :

- Une **rémunération fixe annuelle inchangée** de 920 000 € au titre de l'ensemble de l'année 2025 ;
- Une **rémunération variable** de 1 220 840 € représentant 132,7% de la rémunération fixe, soit une atteinte de 91% de la borne intermédiaire, les critères quantitatifs et qualitatifs ayant été partiellement atteints ;
- Une **rémunération variable long terme** de 403 674 € correspondant au montant en juste valeur des actions de performance attribuées en 2025 ;
- Des **avantages en nature** d'un montant de 34 206 € ;
- Une rémunération au titre de l'**activité d'administrateur** de 30 000 €

# Rémunération variable annuelle 2025 par objectif

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	BORNE BASSE (% RF)	BORNE INTERMÉDIAIRE (% RF)	BORNE HAUTE (% RF)	RÉSULTAT 2025
P1 Cash-flow Libre avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR) groupe TF1	10 %	20 %	30 %	13,2 %
P2 Excédent/(endettement) financier net groupe TF1	10 %	20 %	25 %	25,0 %
P3 Marge des activités du groupe TF1	15 %	30 %	35 %	25,0 %
P4 Résultat net part du groupe (RNPG) TF1	10 %	20 %	25 %	17,0 %
P5 Stratégie	7,5 %	15 %	15 %	15,0 %
P6 Extra-financier	40 %	40 %	40 %	37,5 %
P6.1 – dont Conformité	7,5 %	7,5 %	7,5 %	7,5 %
P6.2 – dont Santé/sécurité	5 %	5 %	5 %	2,5 %
P6.3 – dont Climat/Environnement	10 %	10 %	10 %	10 %
P6.4 – dont Diversité	7,5 %	7,5 %	7,5 %	7,5 %
P6-5 – dont Management	10 %	10 %	10 %	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>92,5 %</b>	<b>145 %</b>	<b>170 %</b>	<b>132,7 %</b>
				<b>1 220 840 €</b>

Rémunération  
variable  
Annuelle  
2025

1 220 840 €

MONTANT

132,7%

DE LA REMUNERATION FIXE

91%

% D'ATTEINTE DE LA BORNE INTERMÉDIAIRE

# OPTIONS DE SOUSCRIPTION ACTIONS DE PERFORMANCE

## Attribution LTI 2025-2027

- Rodolphe Belmer n'a pas bénéficié d'options de souscription d'actions TFI ou Bouygues en 2025

-----

- Rodolphe Belmer a été attributaire, au cours de l'exercice 2025, de :

- 69 000 actions TFI basées sur des critères de performance TFI
- 11 000 actions Bouygues basées sur un critère de performance Bouygues.

### Ces actions de performance :

- Seront livrées post AG 2028 sous condition de présence et de l'atteinte des critères de performance appréciés sur 3 ans (2025-2027)
- Ont été évaluées à la juste valeur de leur date d'attribution pour un montant global de 403 674 €

## Acquisition LTI 2023-2025

- Le Conseil d'administration du 13 février 2023 a validé une rémunération long terme (2023-2025) sous forme d'attribution d'un maximum de 25 000 actions de performance Bouygues, plan LTI qui a été ensuite approuvé par l'AG du 16 avril 2023.
- La période d'acquisition est arrivée à échéance fin 2025 et a permis de constater l'atteinte de l'ensemble des objectifs à l'exception d'un seul.
- Sous réserve de l'approbation de cette assemblée générale, 20 000 actions seront livrées.

# Rémunération de Rodolphe Belmer – Ex ante

## Principes de rémunération du PDG en 2026

*Sous réserve de l'approbation de la résolution n° 7*

- Une **rémunération fixe** stable
- Une **rémunération variable annuelle** dont :
  - le poids des critères quantitatifs et qualitatifs reste inchangé par rapport à 2025 ;
  - tous les critères sont liés à la performance du groupe TF1 ;
  - la performance extra-financière de l'entreprise est prise en compte à hauteur de 40% de la rémunération fixe ;
  - la rémunération maximale théorique est de 170% de la rémunération fixe totale.
- Une **rémunération long terme** est prévue, portant sur une attribution maximale de :
  - 69 000 actions TF1 basées sur des critères de performance TF1 ;
  - 11 000 actions Bouygues basées sur un critère de performance Bouygues.
- Une **retraite additive** sur base actions prévoyant l'attribution d'un volume de 11 000 actions Bouygues, assorties, à la livraison, d'une obligation de conservation jusqu'à la liquidation de la retraite.
- La faculté laissée au Conseil d'Administration, de décider du versement d'une **rémunération exceptionnelle**, conformément aux dispositions de l'article L. 22-10-8 du Code de Commerce

# Rémunération variable annuelle 2026

Sous réserve de l'approbation de la résolution n° 7

RÉMUNÉRATION VARIABLE ANNUELLE	BORNE BASSE (% RF)	BORNE INTERMÉDIAIRE (% RF)	BORNE HAUTE (% RF)
P1 <i>Cash Flow Libre</i> (CFL) avant Besoin en Fonds de Roulement (BFR) du groupe TF1	10 %	20 %	30 %
P2 Excédent/(endettement) financier net du groupe TF1	10 %	20 %	25 %
P3 Marge des activités du groupe TF1	15 %	30 %	35 %
P4 Résultat net part du Groupe du groupe (RNPG) TF1	10 %	20 %	25 %
P5 Stratégie	7,5 %	15 %	15 %
P6 Extra-financier	40 %	40 %	40 %
P6.1 – dont Conformité	7,5 %	7,5 %	7,5 %
P6.2 – dont Santé/Sécurité	5 %	5 %	5 %
P6.3 – dont Climat/Environnement	10 %	10 %	10 %
P6.4 – dont Ressources Humaines	7,5 %	7,5 %	7,5 %
P6.5 – dont Management	10 %	10 %	10 %
<b>TOTAL</b>	<b>92,5 %</b>	<b>145 %</b>	<b>170 %</b>

Pondération des critères au sein de la rémunération variable maximum annuelle

76%

FINANCIERS

24%

EXTRA-FINANCIERS

# Rémunération variable long terme 2026-2028

Sous réserve de l'approbation de la résolution n° 7

RÉMUNÉRATION VARIABLE LONG TERME	BORNE BASSE (NB ACTIONS)	BORNE INTERMÉDIAIRE (NB ACTIONS)	BORNE HAUTE (NB ACTIONS)
	TF1	TF1	TF1
A1.1 – TSR perf. absolue (TF1 vs iBoxx <sup>(1)</sup> )	4 000	4 000	4 000
A1.2 – TSR perf. relative (TF1 vs Stoxx Média <sup>(2)</sup> )	6 200	8 300	11 000
A2.1 – Stratégie	10 300	16 000	16 000
A2.2 – Stratégie	10 300	16 000	16 000
A3 – RSE	22 000	22 000	22 000
A3.1 dont Climat	14 000	14 000	14 000
A3.2 dont Ressources Humaines	8 000	8 000	8 000
<b>TOTAL</b>	<b>52 800</b>	<b>66 300</b>	<b>69 000</b>
	<b>Bouygues</b>	<b>Bouygues</b>	<b>Bouygues</b>
A1 – ROCE groupe Bouygues (moyenne 26-28)	4 600	9 200	11 000
<b>TOTAL</b>	<b>4 600</b>	<b>9 200</b>	<b>11 000</b>

(1) Indice financier qui suit la performance des obligations d'entreprises libellées en euros

(2) Indice de performance boursier composé de sociétés du secteur européen des médias

# Principes de rémunération des mandataires sociaux

Sous réserve de l'approbation des résolutions 6 et 8

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°6

Montant total brut et avant impôts versé aux administrateurs au titre de l'exercice 2025 : **485 460 €**

Sous réserve de l'approbation de la résolution n°8

- Les modalités de répartition pour l'exercice 2026 :
  - rémunération maximum allouée à chaque Administrateur : 30 000 € par an ;
  - rémunération maximum allouée à chaque membre du Comité d'Audit : 15 000 € par an ;
  - rémunération maximum allouée à chaque membre du Comité de Sélection des Rémunérations : 10 000 € par an ;
  - rémunération maximum allouée à chaque membre du Comité de l'Ethique, de la RSE et du Mécénat : 10 000 € par an ;
  - rémunération complémentaire allouée à chacun des Présidents des trois Comités : 5000 € par an.
- Cette rémunération se compose d'une partie fixe de 30% et d'une partie variable de 70% calculée au prorata de la présence.

07

Questions / Réponses

08

**Résolutions :  
présentation et vote**

### **Approbation des comptes sociaux de l'exercice 2025**

Bénéfice net : 118 927 684,73 €

### **Approbation des comptes consolidés de l'exercice 2025**

Bénéfice net part du Groupe : 152,8 millions d'euros

### Affectation du résultat de l'exercice 2025

#### Bénéfice distribuable

- Bénéfice net de l'exercice : 118 927 684,73 €
- Report à nouveau : 553 893 730,59 €
- Total distribuable : 672 821 415,32 €

#### Affectation proposée

- Distribution d'un dividende de 0,63 € par action, soit un dividende global de 133 109 069,31 €<sup>(a)</sup>
- Affectation du solde, soit 539 712 346,01 € au report à nouveau<sup>(b)</sup>

*(a) 0,63 euro x 211 284 237 actions (nombre d'actions au 31 décembre 2025)*

*(b) Montant après affectation*

### **Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du Code de commerce**

- Convention de services communs avec Bouygues
- Convention destinée à l'utilisation d'avions détenus par la société Airby

**Approbation des éléments composant la rémunération totale et les avantages de toute nature versés au cours, ou attribués, au titre de l'exercice 2025, à M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général**

**Approbation des informations relatives à la rémunération des mandataires sociaux mentionnées au I de l'article L.22-10-9 du code de commerce, versée au cours ou attribuée au titre de l'exercice 2025**

### **Approbation de la politique de rémunération de M. Rodolphe Belmer, Président Directeur Général**

### **Approbation de la politique de rémunération des administrateurs**

**Nomination pour une durée de trois ans, de M. Cyril Bouygues en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Olivier Bouygues, dont le mandat arrive à échéance à l'issue de la présente Assemblée Générale**

**Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet d'opérer sur les actions de la société, dans la limite de 10 % du capital social**

**Autorisation donnée au Conseil d'Administration, pour une durée de dix-huit mois, à l'effet de réduire le capital social par annulation d'actions**

# Partie Extraordinaire

## Douzième résolution

---

### Modification de l'article 21 des statuts de la société

# Partie Extraordinaire

## Treizième résolution

---

### Pouvoirs pour dépôts et formalités

**Merci de votre attention**

